Industrie : un moteur de croissance et d'avenir



TRAVAUX PUBLIÉE LE 30/01/2017

Saisine liée : INDUSTRIE : UN MOTEUR DE CROISSANCE ET D'AVENIR

Nouvelle saisine de la section des activités économiques

Depuis plusieurs décennies, l'idée selon laquelle la France pourrait se passer d'industrie s'est installée dans le débat public. L'essor des technologies numériques a renforcé cette thèse d'une France post-industrielle qui investirait dans les secteurs immatériels et les services à haute-valeur ajoutée tandis qu'elle externaliserait sa production vers d'autres pays.

Le profond mouvement de désindustrialisation qu'a connu notre pays montre les limites de cette vision. Le contexte de mondialisation a mis en évidence qu'« il ne peut y avoir d'économie forte sans industrie forte » comme l'a souligné Louis Gallois dans son rapport sur la compétitivité de l'industrie française de novembre 2012.

Une nouvelle direction pourrait être prise en redonnant sa place à l'industrie comme moteur d'un nouveau modèle de développement. Des mesures ont été prises en ce sens : montée en charge du crédit d'impôt recherche (CIR), mise en place de pôles de compétitivité, création de la Banque publique d'investissement (BPI), CICE... Cette nouvelle dynamique doit conduire à un réel ancrage des activités industrielles dans tous les territoires, dont elles tirent richesses et compétences. En outre, elle doit intégrer l'ensemble des mutations de notre temps : économiques, technologiques, environnementales et sociales. Le CESE propose un projet d'avis qui aura pour objet de contribuer à un état des lieux critique de notre industrie, sur la base des évaluations disponibles. La question des politiques industrielles et du rôle des pouvoirs publics fera l'objet d'un examen attentif. Son ambition est d'identifier des pistes qui permettront dans une économie mondialisée d'assurer la transition des activités et des emplois industriels actuels vers les activités et les emplois de demain, aussi nombreux, plus qualifiés, pérennes, sur des bases technologiques nouvelles, en particulier avec la diffusion des technologies du numérique.

Les relations entre l'industrie et la société seront interrogées, qu'il s'agisse de la perception de l'industrie par nos concitoyen.ne.s, des attentes des consommateur.rices ou encore de la valorisation des carrières industrielles dans notre système

de formation. Le champ d'examen comprendra l'ensemble de l'écosystème industriel, c'est-à-dire non seulement le secteur industriel mais également les services aux entreprises, l'ensemble représentant près de 40 % du PIB national. Il pourra s'appuyer sur les travaux dans le cadre du projet de saisine sur les Pôles de compétitivité. Il pourra également s'appuyer sur les nombreux rapports qui ont été consacré à la problématique industrielle. Enfin, des comparaisons internationales pourront être menées pour éclairer l'analyse de la situation française.

Le projet d'avis hiérarchisera les urgences et produira des recommandations concrètes en direction de la puissance publique, afin d'impulser une véritable stratégie qui permettra de réinscrire la France dans son histoire industrielle. Plusieurs directions méritent d'être explorées en prenant en compte le développement de coopérations et de stratégies à l'échelle européenne :

les enjeux liés au financement des entreprises et à la détention de leurs capitaux ;

l'investissement en matière de formation et de qualification qui sera nécessaire pour anticiper ces mutations dans une perspective de développement durable. Formation initiale et continue seront en effet indispensables pour assurer la montée en qualification et en gamme et sécuriser les parcours professionnels ;

le rôle de la recherche et de l'innovation technologique et sociale. Elles joueront un rôle essentiel pour définir les voies possibles à emprunter et pour transformer l'appareil productif en réponse aux besoins sociaux et aux enjeux environnementaux ;

les relations entre les différents acteurs : donneurs d'ordres et sous-traitants, grands groupes, ETI, PME-PMI, jeunes pousses, artisans (…) en travaillant notamment sur des modèles plus collaboratifs ;

l'impact des choix technologiques sur le travail, son organisation, sa durée, ses conditions, sa finalité, dans la mesure où l'un des grands enjeux de la réussite de cette transformation sera celui de la démocratie sociale.

Le CESE rendra son projet d'avis au cours du quatrième semestre 2017.

© - copyright CESE - Novembre 2026